

La mairie du 6^e vous informe sur ...

LA PROPRETÉ des espaces publics



Parce que la propreté est l'affaire de tous, la Mairie du 6^e met à votre disposition ce document afin de vous permettre d'adopter les bons gestes et de préserver notre environnement quotidien.

Retrouvez toutes ces informations, et bien d'autres encore, sur le site internet de la Mairie du 6^e :

www.mairie6.paris.fr

Jean-Pierre Lecoq
Maire du 6^e arrondissement
Vice-Président du Conseil général de Paris

GUIDE PRATIQUE #1



Mairie du 6^e arrondissement
78 rue Bonaparte 75270 Paris cedex 06
Tél. 01 40 46 75 06 - @mairie6paris



LA PROPRETÉ DES RUES DU 6^e

PLUS DE 80 KM DE LINÉAIRES DE TROTTOIRS SONT BALAYÉS QUOTIDIENNEMENT ET LES CORBEILLES DE RUE SONT VIDÉES PLUSIEURS FOIS PAR JOUR.

Collecte et nettoyage

Toute l'année, à l'exception du 1^{er} mai (seul jour de l'année où les agents de la Propreté ne travaillent pas), du lundi au dimanche, la collecte des ordures ménagères (bacs verts) et des corbeilles de rue est effectuée à partir de 6h le matin. **24 585 tonnes** ont ainsi été collectées en 2013. La collecte des déchets recyclables (bacs jaunes) est réalisée deux fois par semaine : lundi/jeudi, mardi/vendredi ou mercredi/samedi, en fonction des secteurs. **2236 tonnes** de déchets recyclables ont été collectées en 2013.

La collecte du verre en porte à porte (bacs blancs) a lieu une fois par semaine dans le 6^e arrondissement : le mardi matin, à partir de 7h30. Les gros producteurs de verre bénéficient également d'une collecte de verre en porte à porte. Celle-ci est organisée du lundi au samedi. En complément, 21 colonnes à verre sont implantées sur l'arrondissement et vidées en fonction du taux de remplissage. **2442 tonnes** ont été collectées en 2013.

Parallèlement à cette collecte des déchets, interviennent le lavage et le balayage, tâches prioritaires, dont les fréquences sont déterminées en fonction du renouvellement des souillures (épanchement d'urine, déjections canines, mégots, ...). Des nettoyements approfondis - eau chaude à haute pression- sont parfois nécessaires.



Le Nord de l'arrondissement est souvent plus concerné par ces souillures en raison de la forte concentration de bars, restaurants et établissements de nuit. Les abords des établissements d'enseignement font aussi partie des zones régulièrement traitées.

Un plan de propreté, visant à réexaminer les priorités dans ce domaine, est établi chaque année par la Mairie du 6^e et le service de Propreté. Il est validé par le Conseil d'arrondissement.

Les déjections canines

Les petites rues tranquilles de notre arrondissement sont souvent privilégiées par les propriétaires de chiens, les déjections n'étant parfois pas ramassées. **Le non ramassage, outre qu'il constitue une pollution, est sanctionné par le règlement sanitaire départemental, y compris dans le caniveau.** Les agents du Centre d'Action pour la Propreté de Paris (CAPP) peuvent verbaliser ces infractions.

Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées à la demande de la Mairie 6^e.

Les corbeilles de rue

De nouvelles corbeilles dénommées « bagatelle » ont vu le jour dans les rues de l'arrondissement.

Le 6^e en sera complètement doté dans le courant de l'année 2015. Actuellement sur les 798 corbeilles, 318 ont été remplacées par des « Bagatelles ». **Elles ne peuvent recevoir que de petits déchets. Il n'est donc pas possible d'y déposer des sacs de déchets ménagers et encore moins de déposer ces sacs au pied de la corbeille, ce qui constitue une infraction.**

Des éteignoirs à cigarettes sont intégrés à ces nouvelles corbeilles.



Les sanisettes

Notre arrondissement compte 7 sanisettes de nouvelle génération, **1 sanisette supplémentaire ayant été récemment implantée rue du Four.**

Ce nouveau modèle de sanisettes est plus facilement accessible aux personnes en fauteuil roulant. Elles sont gratuites et ouvertes de 6 heures à 22 heures.



GRAFFITI ET AFFICHAGE SAUVAGE

Les graffitis et l'affichage sauvage renforcent la sensation de malpropreté d'un lieu. Il est donc essentiel de les retirer rapidement. L'enlèvement des affiches est réalisé par les services de la propreté de Paris (Circonscription Fonctionnelle) ; les graffitis sont retirés par une entreprise privée, qui intervient sur tous les supports accessibles de la voie publique jusqu'à une hauteur de 4 mètres.



Tout signalement peut se faire sur mairie6.paris.fr (vos démarches-démarches en ligne) l'application « Dans ma rue » (www.paris.fr) ou en appelant le service de Propreté au 01 53 63 03 30.

SE DÉBARASSER DE SES ENCOMBRANTS

L'enlèvement gratuit devant le domicile pour les particuliers

Les objets encombrants déposés sur l'espace public contribuent grandement à la malpropreté d'un quartier. Afin d'éviter les dépôts sauvages, qui constituent une infraction, **la division de Propreté de l'arrondissement propose un service de retrait des encombrants (à l'exception des gravats) gratuit, à destination des particuliers.**

Un rendez-vous peut être pris facilement sur mairie6.paris.fr (vos démarches-démarches en ligne) ou en appelant le centre d'appel 3975 ou le service de Propreté au 01 53 63 03 30.

Le dépôt se fait entre 6h et 8h, pour un retrait en matinée à partir de 8h, ou entre 12h et 14h, pour un retrait l'après-midi à partir de 14h.

Le dépôt en centre de valorisation et d'apport des encombrants (CVAE)

Il est également possible d'apporter directement ces objets encombrants dans l'un des 7 centres de valorisation de la Capitale, y compris les gravats, à condition d'être un particulier.

Les plus proches du 6^e arrondissement sont les suivants :

- Invalides, 1 rue Fabert (7^e)
- Poterne des Peupliers, 8 rue Jacques Destrée (13^e)
- Quai d'Issy les Moulineaux, sous l'échangeur du quai d'Issy du périphérique, voie AD15 (15^e).

Les professionnels sont responsables de l'élimination de leurs déchets. L'enlèvement de leurs objets encombrants n'est donc pas assuré par la collectivité.



LES ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA PROPRETÉ

En liaison étroite avec la Mairie du 6^e arrondissement, le service de Propreté du 6^e réalise de nombreuses actions de communication et de sensibilisation sur les thèmes de la propreté, du tri et de la prévention des déchets.

Organisées sur la voie publique et dans les écoles, ces opérations répondent au plan d'action validé par la Mairie du 6^e.

LES ADRESSES UTILES

Dans le 6^e arrondissement

> Le service de la Propreté du 6^e

100 bis rue du Cherche-Midi

Tél. : 01 53 63 03 30

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h.

À proximité du 6^e

> Les centres de valorisation et d'apport des encombrants

Déchetterie Invalides 75007

1 rue Fabert, ouverte tous les jours de 9h30 à 19h

Déchetterie Poterne des peupliers 75013

8 rue Jacques Destrée, ouverte tous les jours de 9h30 à 19h

Déchetterie Quai d'Issy les Moulineaux 75015

Sous l'échangeur du quai d'Issy du périphérique, voie AD15, ouverte tous les jours de 9h30 à 19h.

> Les espaces propreté

Ouverts tous les jours de 9h à 18h30, fermés les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Espace Propreté Vincent Auriol

Face au 130 boulevard Vincent Auriol 75013 Paris
Tél : 01 45 83 06 15

Espace Propreté Pasteur

Face au 13 boulevard Pasteur 75015 Paris
Tél : 01 45 66 72 41



Tous les ans, les services de la propreté présentent leurs actions aux élèves de l'arrondissement durant la Fête de la propreté.

FOCUS

La prévention des déchets, inscrite au Programme Local de Prévention des Déchets approuvé en 2012 par le Conseil d'arrondissement du 6^e, vise à réduire le poids des déchets de 7 %, soit 31 kg par habitant, entre 2009 et 2015. Ainsi le 6^e arrondissement est passé de 661,8 kg par habitant et par an en 2012 à 641,6 kg en 2013 soit une baisse de 3 %.